

# Formation internationale à la coordination des prélèvements (TPM)\*

Code Fx\_ 29/2010

## Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es).

## Objectifs

Dans le cadre d'une formation en résidentiel de cinq jours, transmettre de manière interactive les informations cliniques, juridiques, éthiques, organisationnelles propres à l'activité de prélèvement ; favoriser l'implication de chacun dans le processus ainsi que le partage d'expérience ou la discussion entre professionnels des coordinations en place et novices.

## Contenu de la formation

Epidémiologie, identification et recensement des donneurs potentiels (Donor Action), diagnostic de la mort encéphalique, prise en charge médicale du donneur, sélection des donneurs, rôle de la coordination hospitalière, dossier du donneur, critères de prélevabilité des organes et tissus, étapes de la coordination d'un prélèvement, sécurité sanitaire, rôle du service de régulation et d'appui dans la régulation et l'attribution des greffons, phase chirurgicale au bloc opératoire (prélèvement et conditionnement des organes), retour du corps.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques  
Mises en situation, ateliers  
Echanges et discussion (cas concrets)  
Diaporamas  
Film  
Documentation

## Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine  
Coordonnateurs hospitaliers infirmier et/ou médecin  
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

*\* Transplant Procurement Management : formation validante élaborée en partenariat avec l'Université de Barcelone et spécifique aux coordonnateurs médecins et infirmier(e)s*

## Coordonnateur de la session

Dr. Marie THUONG  
Tél. 01 55 93 65 66  
e-mail : marie.thuong@biomedecine.fr

## Lieu de formation

En région.

## Renseignements et inscriptions

Auprès du chef du service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine de votre région.  
(voir coordonnées page 7)

## Organisme formateur

Agence de la biomédecine

## Durée

### 5 jours

2 sessions en 2010 : janvier et octobre  
Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

## Nombre de participants

50 personnes

## Coût de l'inscription

2575 euros  
Frais pédagogiques, repas et hébergement pris en charge par l'Agence de la biomédecine **pour les participants français de métropole et DOM.**  
Les dates et lieux des sessions sont consultables sur le site Internet de l'Agence de la biomédecine :  
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

**FMC = 38 points**